

losophes, elle l'avait été par quelques sectes hérétiques, ou, pour parler plus justement, elle n'avait jamais complètement cessé de l'être. Les Albigeois qui, du onzième au treizième siècle, firent fi, dans le sud de la France et ailleurs, de l'Ancien Testament, remontent en effet par une chaîne non interrompue jusqu'aux premiers Manichéens, qui se rattachent eux-mêmes aux gnostiques dont ils acceptèrent en partie les erreurs. Nous devons donc étudier en premier lieu les origines de l'hérésie albigeoise, en la prenant à sa source et en la suivant dans ses embranchements divers, pour esquisser, dans un tableau succinct, ses différentes transformations à travers les âges. La plupart des ramifications du manichéisme eurent peu d'importance jusqu'à l'apparition du catharisme que professèrent les Albigeois; cependant comme toutes les sectes qui se rattachent, de près ou de loin, à Manès, attaquèrent l'Ancien Testament, il est nécessaire de les faire brièvement connaître. Nous parlerons ensuite des attaques des philosophes et des incrédules contre la Bible.

### CHAPITRE III.

#### LES SECTES MANICHÉENNES.

Nous avons vu comment le manichéisme s'était constitué en quelque sorte, au troisième et au quatrième siècles, l'héritier du gnosticisme, et en avait perpétué les erreurs sur la nature divine et sur les Livres inspirés<sup>1</sup>. Il nous faut y revenir maintenant pour mieux marquer l'enchaînement de l'erreur. Le manichéisme n'est qu'une gnose plus grossière, mais il est par là même plus populaire, plus saisissable pour les masses : c'est ce qui explique les nombreux adeptes qu'il s'est attaché, sous des noms divers, pendant de longs siècles, en Orient et en Occident. Les sources orientales et spécialement arabes, étudiées pendant ces dernières années, ont éclairci bien des obscurités et révélé des faits ignorés jusqu'ici sur la nature et sur l'origine du manichéisme<sup>2</sup>. Comme les anciennes sectes gnostiques, il

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 131-132. Sur les éléments gnostiques que renferme le manichéisme, voir A. Oblazinski, *Acta disputationis Archelai et Manetis, ein Abschnitt aus einer Darstellung und Kritik der Quellen zur Geschichte des Manichäismus*, in-8°, Leipzig, 1874, p. 30.

<sup>2</sup> Les publications anciennes et nouvelles sur le manichéisme sont

enseigne le naturalisme ou le paganisme en substituant à la mythologie polythéiste une sorte de mythologie biblique : il remplace les noms des dieux orientaux par des noms de l'Ancien et du Nouveau Testament, les fictions des poètes par des faits bibliques, mais il garde le même fonds d'idées, c'est-à-dire le dualisme oriental au lieu du monothéisme, et il ne voit dans le mystère de la rédemption qu'une sorte d'évolution cosmique. Ce qui distingue le manichéisme du gnosticisme, c'est que, malgré les emprunts qu'il fait à ce dernier, son dualisme est plus absolu, plus conséquent et par suite plus simplifié : il supprime en grande partie cette hiérarchie d'éons qui fait de la plupart des sectes gnostiques un vrai labyrinthe d'émanations; il est mélangé, de plus, d'éléments empruntés au zoroastrisme, au bouddhisme et à l'antique religion chaldéo-babylonienne.

L'inventeur du manichéisme est Manès, ou plus exac-

innombrables. Fabricius, dans sa *Bibliotheca græca*, édit. Harles et Keil, t. VII, 1801, p. 323-334, énumère tous les écrits publiés sur cette secte jusqu'au siècle dernier. Voir aussi Walch, *Entwurf einer Historie der Ketzereien*, 1762, t. I, p. 685-814. Parmi les plus récents, les plus remarquables sont G. Flügel, *Mani, seine Lehre und seine aus dem Fihrist des Abû'lfaradsch Muhammad ben Ishak al Warrak Schriften*, in-8°, Leipzig, 1862; Fr. Spiegel, *Eranische Alterthumskunde*, t. II, 1873, p. 195-232 (*Das Religionssystem des Mâni*); K. Kessler, *Herzog's Real-Encyclopädie für Theologie*, 2<sup>e</sup> édit., t. IV, 1881, p. 223-259; Id., *Untersuchungen zur Genesis des manichäischen Religionssystems*, 1876; Id., *Mâni oder Beiträge zur Kenntniss der Religionsmischung im Semitismus*, Leipzig, 1882. Cf. Chr. Baur, *Das manichäische Religionssystem*, in-8°, Tubingue, 1831; A. Harnack, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, t. I, 1886, p. 681-694; S. Johnson, *Oriental Religions, Persia*, in-8°, Londres, 1885, p. 441-498.

tement Mani<sup>1</sup>. Il était d'origine perse; son père s'appelait Fâtak Bâbak et lui-même s'appelait Schouraik<sup>2</sup>; il changea plus tard son nom en Mani. Sa famille était noble et originaire d'Ecbatane; ses parents étant allés résider en Babylonie, dans les environs de Ctésiphon, c'est là qu'il naquit vers l'an 216. D'après un document manichéen d'une haute antiquité<sup>3</sup>, le dimanche 1<sup>er</sup> nisan ou 20 mars de l'an 242, jour du couronnement du roi Sapor I<sup>er</sup>, Mani apparut pour la première fois publiquement, à l'âge de 28 ans, dans la capitale de la Perse, comme fondateur d'une religion nouvelle. Mal accueilli, il alla voyager hors de la Perse, prêcha et fit prêcher sa nouvelle doctrine. Au commencement de son *Sapurakap* conservé par Birouni, il se donne comme « l'envoyé du vrai Dieu, » le dernier et le plus parfait de ses envoyés, le Paraclet annoncé par le Messie. « Comme

<sup>1</sup> Il ne nous reste de Manès que quelques citations faites par saint Augustin et par les écrivains orientaux, et quelques lettres dont l'authenticité n'est pas universellement acceptée. Ces lettres ont été publiées par Fabricius, *Bibliotheca græca*, 2<sup>e</sup> édit., par Harles et Keil, t. VII, p. 315-316. Sur les paroles attribuées à Manès dans les *Acta disputationis Archelai et Manetis*, voir von Zittwitz, *Zeitschrift für die historische Theologie*, t. XLIII, 1873, p. 467-528, résumé p. 527.

<sup>2</sup> D'où le nom de Cubricus, Corbicius ou Urbicus que lui donnèrent les Grecs et les Latins. Abu-'lfath asch-Schahrastâni l'appelle Mani Ibn Fâtik. *Religionspartheien und Philosophenschulen*, aus dem Arabischen übersetzt von Th. Haarbrücker, t. I, 1850, p. 285. Aboulpharage dit dans le Fihrist (G. Flügel, p. 49 et 83) : « Mani, fils de Futtâk Babâk ben Abi Barzam. » — Le manichéisme a fait beaucoup d'emprunts à la mythologie persane. Voir J. Darmesteter, *La lune et la pensée*, dans le *Journal asiatique*, mars 1883, p. 266.

<sup>3</sup> K. Kessler, *Herzog's Real-Encyclopädie*, 2<sup>e</sup> édit., t. IX, 1881, p. 230.

autrefois, dit-il, Bouddha vint dans la terre de l'Inde, Zarâduscht (Zoroastre) dans la terre de Perse, et Jésus dans les terres de l'Occident, ainsi vient enfin cette prophétie, à l'époque présente, par moi, Mani, dans la terre de Babylone<sup>1</sup>. » Il retourna plusieurs fois à la cour des rois de Perse et après des péripéties diverses de faveur et de persécution, il fut à la fin crucifié à Gunde-Sapor, par l'ordre du roi Bahram I<sup>er</sup>, en 276, à l'âge de soixante ans.

Mani admettait le dualisme le plus absolu. « Deux essences, disait-il, ont formé le monde primitif; l'une est la Lumière; l'autre est l'Obscurité ou les Ténèbres; les deux sont complètement séparées<sup>2</sup>. » La lumière est Dieu, l'Obscurité c'est la matière, *Humama*. Satan mêla et troubla les deux créations de la lumière et des ténèbres d'abord séparées. L'âme du premier homme fut produite par la Lumière, son corps par les Ténèbres. Caïn le roux fut le fils d'Ève et du grand Archon. Tous les récits contenus dans les premiers chapitres de la Genèse sont dénaturés d'une façon analogue, d'après des procédés semblables à ceux qu'avaient déjà employés les Gnostiques. « Le paradis terrestre, qui est appelé le monde, et les arbres qui s'y trouvent, sont la concupiscence et les autres passions séductrices qui corrompent les pensées des hommes. L'arbre du paradis qui

<sup>1</sup> Birouni, p. 207; K. Kessler, *loc. cit.*, p. 231.

<sup>2</sup> Cf. Titus Bostrensis, *Cont. Manich.*, 1, 5, t. XVIII, col. 1075 : « Scribens ille ipse furens Manichæus, ubique incipit : *Erat Deus et materia, lumen et tenebræ, bonum et malum, in omnibus summe contraria.* »

fait connaître le bien, c'est Jésus et sa science (la *gnose*) qui est dans le monde<sup>1</sup>. » Le manichéisme, on le voit, emprunte au gnosticisme sa manière d'expliquer et de juger les Livres Saints. L'Ancien Testament, pour l'un comme pour l'autre, est mauvais; Mani le rejette en entier comme l'œuvre des Juifs et de Jéhovah, parce que, d'après cet hérétique, Jéhovah, Dieu des Juifs, n'est pas autre chose que le principe du mal, le principe des Ténèbres; aussi il ne cesse de tourner en ridicule<sup>2</sup> les prophètes qu'il qualifie de menteurs, d'oracles du démon ou plutôt démons eux-mêmes<sup>3</sup>. Moïse est traité comme un apôtre de ténèbres<sup>4</sup> et accablé de reproches. Sa loi est l'œuvre de l'Archon qui le trompa, de celui que les Manichéens postérieurs appelèrent Satanael ou le Dieu Satan.

Quant au Nouveau Testament, Mani prétendait qu'il avait été altéré et interpolé. Les Évangiles n'avaient pas pour auteurs les Apôtres ou leurs disciples immédiats, mais des hommes grossiers et judaïsants, venus après eux; si ces livres étaient anciens, ils avaient été du moins falsifiés dans un sens judaïque. Les Actes des Apôtres n'étaient pas authentiques; sans doute parce qu'ils racontent la descente du Saint-Esprit ou Paraclet

<sup>1</sup> *Acta disputationis S. Archelai cum Manete*, 10, Migne, *Patr. gr.*, t. x, col. 1445.

<sup>2</sup> *Τὴν δὲ παλαιάν Γραφήν κομφοδεῖ*, dit Photius, analysant les livres du manichéen Agapius. *Codex CLXXIX*, t. CIII, col. 521.

<sup>3</sup> *Acta disput. S. Archelai cum Man.*, 10, t. x, col. 1445; G. Flügel, *Mani, seine Lehre und seine Schriften*, Leipzig, 1862, p. 100, 336.

<sup>4</sup> S. Augustin, *Cont. Faust.*, XIV, 1, t. XLII, col. 293-296.

au jour de la Pentecôte et que Manès se donnait lui-même comme le Paraclét dont la venue avait été annoncée par Jésus-Christ. Les Épîtres de saint Paul, qui était le plus éclairé des Apôtres, ne nous sont pas parvenues sans altération. Manès acceptait cependant comme authentiques les paraboles et les discours de Jésus, et en particulier le sermon sur la montagne, ainsi que certains faits importants. Il composa lui-même un Évangile et sa secte recevait un grand nombre d'écrits apocryphes, en particulier les *Actes* de Thomas et les *Périodes* de Leucius Charinus.

On trouve des traces de Manichéisme en Orient jusqu'au huitième siècle. En Occident, il fut proscrit dès le troisième siècle par un édit de Dioclétien, mais il n'en prospéra pas moins, surtout en Afrique, où il compta, pendant huit ans, saint Augustin parmi ses « auditeurs. » L'invasion des Vandales dans ce dernier pays dispersa ses sectateurs. Justinien les condamna à mort en Italie, où ils étaient assez nombreux au sixième siècle. Ils disparurent alors comme secte organisée, mais ils se perpétuèrent sourdement et ressuscitèrent en divers lieux et sous des noms divers : Priscillianistes, Pauliciens, Massaliens, Euchites, Bogomiles, Cathares, Albigeois.

Les priscillianistes furent les premiers rejetons du manichéisme. Vers la fin du quatrième siècle, un Égyptien nommé Marc, originaire de Memphis, apporta en Espagne le manichéisme, où il prit le nom de priscillianisme, de Priscillien qui en fut le fauteur le plus ardent<sup>1</sup>. Condamné une première fois par le concile de

<sup>1</sup> Sur le priscillianisme, voir Sulpice Sévère, *Historia sacra*, II,

Saragosse, en 380<sup>1</sup>, le priscillianisme ne s'en perpétua pas moins jusqu'au sixième siècle. Le concile de Tolède l'anathématisa de nouveau en 400<sup>2</sup>. Le concile de Braga, en 563, s'occupa encore de cette hérésie<sup>3</sup>. A partir de cette époque, elle disparut d'Espagne. Sa doctrine ne se distinguait point essentiellement de celle de Manès. Les priscillianistes s'efforçaient d'établir leurs erreurs par l'Ancien Testament lui-même<sup>4</sup>; ils l'expliquaient d'une manière allégorique, en le détournant à leur sens, et ils admettaient plusieurs livres apocryphes<sup>5</sup>.

Le Paulicianisme<sup>6</sup> ne se confond pas avec le Mani-

46 et suiv.; *Dial.* 3, 11 et suiv., t. XX, coll. 115 et suiv., 217 et suiv.; S. Vincent de Lérins, *Commonitorium*, 24, t. I, col. 671; S. Augustin, *Contra mendacium, ad Consentium*, 2 et suiv., t. XL, col. 519 et suiv.; S. Léon le Grand, *Epistola xv ad Turribium*, t. LIV, col. 678; cf. Cacciari, *De Priscillianistarum hæresi et historia*, t. LV, col. 991-1066; Walk, *Entwurf einer Historie der Ketzereien*, t. III, p. 378-481; J. Lübker, *De hæresi Priscillianistarum ex fontibus denuo collatis*, Havniæ, 1840; J. Mandernach, *Geschichte des Priscillianismus*, Trèves, 1851; G. Schepss, *Priscillian, ein neuaufgefundener lat. Schriftsteller des 4. Jahrhunderts*, in-8°, Wurzburg, 1886; *Priscilliani quæ supersunt maximam partem nuper detexit G. Schepss; Accedit Orosii Commonitorium de errore Priscillianistarum et Origenistarum* (t. XVIII du *Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum*), in-8°, Vienne, 1889.

<sup>1</sup> Voir Mansi, *Conc.*, *Annot.*, t. III, col. 635-636.

<sup>2</sup> « Si quis dixerit vel crediderit alterum Deum esse priscae legis, alterum Evangeliorum anathema sit. » Anath. VIII. Mansi, *Conc.*, t. III, col. 1003-1004.

<sup>3</sup> Mansi, *Concil.*, t. IX, col. 773 et suiv.

<sup>4</sup> Orose, *Consult. ad August.*, dans les Œuvres de S. Augustin, t. XLII, p. 666-667; S. Augustin, *Contra Priscillianistas*, 6, t. XLII, col. 672.

<sup>5</sup> S. Léon le Grand, *Epist. ad Turrib.*, 13-15, t. LIV, col. 687-688.

<sup>6</sup> Les sources anciennes sur l'histoire du Paulicianisme sont Photius, *Narratio de Manichæis recens repullulantibus* (quatre livres

chéisme, dont il diffère sur plusieurs points, mais il se rattache très étroitement à cette secte et n'en est qu'une transformation. Il compta de nombreux adeptes et, au neuvième siècle, il fut assez puissant pour tenir en échec les armées des empereurs de Constantinople. Son centre principal fut en Arménie. L'histoire de ses origines n'est pas parfaitement éclaircie. D'après les uns, les Pauliciens tirent leur nom de Paul, fils de Callinice, manichéen de Samosate. D'après les autres, ils doivent leur dénomination à la prédilection qu'ils affectaient pour les doctrines de saint Paul. C'est ainsi que Constantin, l'organisateur définitif de la secte au septième siècle, se faisait appeler Sylvanus<sup>1</sup> et qu'il donna le surnom de Macédoine<sup>2</sup> à Cibossa, ville d'Arménie où il établit formellement sa secte vers 660. Si ces hérétiques n'avaient pas imaginé, comme de nos jours l'école de Tubingue, de faire de l'Apôtre des nations le véritable fondateur du Christianisme, ils lui donnaient du moins une préfé-

publiés pour la première fois par Wolf, à Hambourg, en 1722), t. cii, col. 16-264, et Pierre de Sicile, *Historia utilis et refutatio atque eversio hæreseos Manichæorum qui et Pauliciani dicuntur*, t. civ, col. 1240-1304. Elle a été composée vers 872 et publiée pour la première fois en grec par Madéus à Ingolstadt, en 1604. Nous avons aussi de Pierre de Sicile trois discours contre les mêmes hérétiques, *ibid.*, col. 1305-1349. — Jean d'Oznie, *Opera*, édit. Aucher, in-8°, Venise, 1834. — Cf. Gieseler, *Untersuchungen über die Geschichte der Paulicianer*, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1829, p. 79-124. Les renseignements que l'on trouve dans les sources arméniennes ont été étudiés dans la *Tübinger theologische Quartalschrift*, 1835, p. 54 et suiv.

<sup>1</sup> II Cor., I, 19; I Thess., I, 1; II Thess., I, 1; Pierre de Sicile, *Hist. Manich.*, 38, t. civ, col. 1297.

<sup>2</sup> Act., xvi, 9; xx, 1-3, etc.; Pierre de Sicile, *loc. cit.*

rence marquée et ne faisaient aucun cas de saint Pierre.

De même que les Manichéens, les Pauliciens attribuaient au Dieu bon la création de l'âme et au démiurge la création du corps; ils rejetaient l'Ancien Testament tout entier comme l'œuvre du démiurge et traitaient les prophètes de menteurs et de larrons. Dans le Nouveau Testament, ils n'admettaient pas les Épîtres de saint Pierre, parce que cet Apôtre avait renié Jésus-Christ et parce qu'il avait fait trop de concessions aux Juifs, ainsi que l'atteste, d'après eux, l'Épître aux Galates<sup>1</sup>. Ils ne faisaient usage ni des Actes des Apôtres, ni des Épîtres catholiques. Leur Évangile préféré était, comme pour les Marcionites, celui de saint Luc<sup>2</sup>, le disciple de saint Paul. Outre les quatorze Épîtres canoniques de saint Paul, ils prétendaient en posséder une quinzième du même Apôtre, adressée aux Laodiciens. Quelques-uns d'entre eux paraissent avoir profondément altéré les écrits canoniques qu'ils conservaient, puisque nous lisons dans la formule de foi qu'on faisait prononcer aux Pauliciens convertis : « J'anathématise ceux qui rejettent ou altèrent les quatre Évangiles du Christ, ainsi que les Épîtres de saint Paul, adorant comme Dieu, auteur de toutes choses, celui qu'ils appellent le Prince de ce monde; vénérant au lieu de l'apôtre saint Paul, Paul, fils de Callinice, et recevant ses quatre disciples comme les quatre Évangiles<sup>3</sup>. » Leur interprétation de l'Écriture

<sup>1</sup> Pierre de Sicile, *Hist. Manich.*, 10, t. civ, col. 1256; cf. *ibid.*, 23, col. 1277.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 119-120.

<sup>3</sup> *Formula recipiendi eorum qui a Manichæorum et Pauliciano-*

était presque exclusivement allégorique et, par ce moyen, détournée à leurs fins pour favoriser leurs erreurs.

En 969, l'empereur de Constantinople, Jean Zimiscès, avait déporté les Pauliciens d'Antioche à Philippopolis (Andrinople), en Thrace. Ils avaient déjà quelques adhérents dans ce pays et ils ne tardèrent pas à l'infecter complètement de leurs erreurs; ils les communiquèrent de proche en proche et c'est par suite de cette infiltration de l'hérésie que la secte des Bogomiles prit naissance à la fin du x<sup>e</sup> siècle en Bulgarie<sup>1</sup>. Les documents grecs signalent la présence de cette nouvelle secte, transformation du manichéisme, dans la Thrace, pendant la seconde moitié du xi<sup>e</sup> siècle. Safarik, d'après les monuments slaves<sup>2</sup>, fait justement remonter l'origine de ces hérétiques au pape bulgare Jérémie Bogomil, qui vivait au milieu du x<sup>e</sup> siècle. On leur donna le nom de leur fondateur, mais eux-mêmes s'appelaient simplement chrétiens.

*rum hæresi ad puram et veram nostram fidem Christianorum convertuntur*, publiée en grec et en latin, par J. Tollius, *Insignia itinerarij italici*, in-4<sup>o</sup>, Utrecht, 1696, p. 147 : « Anathema iis qui quatuor Christi Evangelia rejiciunt aut adulterant, necnon Sancti Pauli apostoli Epistolas, et pro rerum omnium profice Deo principem, ut eum appellans, hujus mundi colunt; proque Apostolo Paulo Paulum Callinices filium venerantur, quatuorque ejus discipulos ad instar quatuor Evangeliorum recipiunt; tribus autem reliquis SS. Trinitatis nomen imponunt et adaptant. »

<sup>1</sup> Pierre de Sicile raconte dans son *Hist. Manich.*, *Prol.*, II, t. CIV, col. 1241, que les Pauliciens avaient envoyé en Bulgarie des émissaires afin d'y propager leurs erreurs.

<sup>2</sup> *Denkmäler der glagolitischen Litteratur in böhmischer Sprache*, Prague, 1853; C. Schmidt, *Herzog's Real-Encyclopädie für Theologie*, 2<sup>e</sup> édit., t. VII, 1880, p. 616; C.-J. Jirecek, *Geschichte der Bulgaren*, in-8<sup>o</sup>, Prague, 1876, p. 175-176.

Les écrivains grecs, leur appliquant le nom d'hérétiques plus anciens, les ont quelquefois appelés Massaliens ou Euchites<sup>1</sup>, Euphémistes (louangeurs), Enthousiastes (inspirés)<sup>2</sup>. Le principal propagateur du Bogomilisme fut le médecin Basile. Sous l'habit monacal, il répandit tranquillement son venin pendant cinquante-deux ans, jusqu'à ce que l'empereur Alexis Comnène, ayant découvert la secte des Bogomiles, fit périr leur chef sur le bûcher<sup>3</sup>.

Comme les anciens Gnostiques, les Manichéens et les Pauliciens, les Bogomiles rejetaient les livres histo-

<sup>1</sup> *Μασσαλινοί*, *Εγγύτητι*. Le nom de Massaliens vient probablement de l'araméen *ܡܫܠܝܢ*, *masilin*, et a le même sens que le mot grec *Euchites*, qui n'en est que la traduction, c'est-à-dire « priants. » Théodoret, *H. E.*, IV, 10, t. LXXXII, col. 1141-1144.

<sup>2</sup> *Ἐνθουσιασταί*. Théodoret, *ibid.*, t. LXXXII, col. 1144.

<sup>3</sup> Anne Comnène, *Alexiad.*, XV, t. CXXXI, col. 1168-1186; J. Zonaras, *Annales*, XVIII, 23, *Patr. gr.*, t. CXXXV, col. 305; Euthymius Zigabène, *Panoplia dogmatica*, tit. XXVII, *ibid.*, t. CXXX, col. 1289-1332. D'après lui, le nom de Bogomile est composé de deux mots bulgares, que ces hérétiques prononçaient souvent et qui signifient : « Dieu, ayez pitié. » Il dit dans l'énoncé du titre XXVII, col. 1289 : « Βόγον μὲν γὰρ ἢ τῶν Βουλγάρων γλώσσα καλεῖ τὸν Θεόν, μίλον δὲ τὸ ἐλέησον. Ἐπὶ δ' ἂν Βογόμιλος κατ' αὐτοὺς ὁ τοῦ Θεοῦ τὸν ἔλεον ἐπισπόμενος. » Voir aussi Const. Harménopoulos, *De heres.*, 19, *Patr. gr.* t. CL, col. 39. Gieseler, dans son édition d'Euthymius Zigabène, *Narratio de Bog.*, Gœttingue, 1842, observe justement que cette étymologie, acceptée pendant longtemps, et en particulier par Du Cange, dans ses notes de l'Alexiade d'Anne Comnène, t. CXXXI, col. 1167, est inexacte. Bogomil est l'équivalent du grec Théophile et signifie « ami de Dieu. » C. Schmidt, *Histoire et doctrine de la secte des Cathares*, t. II, p. 284-285. Sur les Bogomiles, voir aussi Cedrenus, *Historiarum compendium*, t. CXXI, col. 560 et 596; Michel Psellus, *Dialogus de dæmonum operatione contra Manetem et Euchitas* (ou Bogomiles), t. CXXII, col. 820 et suiv.

riques de l'Ancien Testament, en particulier les livres de Moïse qu'ils attribuaient à Satanael ou le dieu Satan. Ils admettaient cependant quelques parties de la Bible hébraïque, différant en cela de leurs prédécesseurs, et ils distinguaient sept catégories de livres inspirés, d'après le passage des Proverbes : « La sagesse s'est bâtie une maison ; elle a élevé sept colonnes<sup>1</sup> : » 1° les Psaumes ; 2° les seize prophètes ; 3° saint Matthieu ; 4° saint Marc ; 5° saint Luc ; 6° saint Jean ; 7° les Actes des Apôtres, les Épîtres et l'Apocalypse<sup>2</sup>. Ils firent aussi revivre une partie de la mythologie gnostique et manichéenne, modifiée au gré de leur imagination, pour la substituer à la Genèse qu'ils répudiaient. Satanael, disaient-ils, séduisit Ève et devint, sous la forme d'un serpent, le père de Caïn et de sa sœur jumelle Calomena<sup>3</sup>. C'était là leur explication du péché originel. Satanael régna en maître pendant la période de l'Ancien Testament. Le Logos ou Jésus-Christ, après sa résurrection, le fit prisonnier et le plongea au fond du Tartare<sup>4</sup>.

La secte des Bogomiles jeta en Bulgarie de si profondes racines que le nom de Bulgares devint synonyme de Bogomiles<sup>5</sup> ; et que l'histoire des Slaves méridionaux,

<sup>1</sup> Prov., ix, 1.

<sup>2</sup> Euthymius Zigabène, *Panoplia dogmatica*, t. cxxx, 1, col. 1292.

<sup>3</sup> Euthymius Zigabène, *loc. cit.*, t. cxxx, 7, col. 1297.

<sup>4</sup> Les erreurs des Bogomiles sont résumées, d'après Euthymius, dans d'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, t. 1, p. 2-4.

<sup>5</sup> « *Bulgari, Bugari, Bugerii*, hæretici, qui vulgo *Albigenses* in Francia, alibi *Paterini, Cathari*, etc., Manichæorum asseclæ. Matth. Paris, ann. 1238, de quodam Roberto Dominicano scribens, qui in

pendant cinq siècles, est inséparablement liée à leur histoire<sup>1</sup>. C'est par leur intermédiaire qu'une grande partie de l'Europe fut infectée de manichéisme et que l'hérésie si connue sous le nom des Albigeois fut introduite dans le midi de la France<sup>2</sup>. Peu après le x<sup>e</sup> siècle, on rencontre leurs erreurs en Italie et surtout à Milan, où elles avaient été importées par des marchands slaves venus par la Bosnie et la Dalmatie. En 1035, on découvrit les sectateurs des Bulgares au château de Monteforte, près de Turin<sup>3</sup>. En 1058, ils tenaient des assemblées secrètes à Milan, dans un faubourg écarté de la ville, appelé *Pataria*, parce que c'était le quartier des chiffonniers. De là leur vint le nom de Patarins, qu'on

Flandriam missus est cum officio Inquisitoris : *Ipsos autem nomine vulgari Bugaros appellavit, sive essent Paterini, sive Joviniani, vel Albigenses vel aliis hæresibus maculati*. Philippus Mouskes, de eodem Roberto :

Si estoient Bougre (Bulgari, Boulgre) nommé,  
De fausse loi pris et prouvé, etc... »

Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, édit. Henschel, Paris, 1840, t. 1, p. 800-801.

<sup>1</sup> C. J. Jirecek, *Geschichte der Bulgaren*, p. 174.

<sup>2</sup> Id., *ibid.*, p. 213. Cette filiation des sectes manichéennes n'est pas admise par tous les historiens, mais elle nous paraît établie par les récents travaux des savants allemands et slaves. G. Raski, *Bogomili i Catareni*, Agram, 1869 ; Osokina, *Isborija albigaitsov*, 2 in-8°, Kazan, 1869 ; C. Schmidt, *Herzog's Real-Encyclopädie*, 2<sup>e</sup> édit., t. vii, p. 616-624 ; C. Douais, *Les Albigeois, leurs origines*, in-8°, Paris, p. 171-188.

<sup>3</sup> Landulphi Senioris *Historia Mediolanensis*, l. II, 27, dans Muratori, *Script. rer. Ital.*, t. IV, p. 88-89.

leur donna, en même temps qu'on les appela ailleurs « les purs » ou Cathares<sup>1</sup>. Le nouveau manichéisme passa d'Italie en France. Dès 1017, des hérétiques soutinrent à Orléans que ce qu'on raconte des miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament n'est qu'une fable; d'après eux, il n'y a point de créateur; le ciel et la terre ont toujours existé dans leur état actuel<sup>2</sup>. A ces traits, on reconnaît, sinon le manichéisme pur, au moins son influence. L'hérésie d'Orléans avait été importée en France par une Italienne<sup>3</sup>.

Nous ignorons le nom de cette femme, qui ne nous a pas été conservé, mais nous connaissons celui d'un Italien qui, à la même époque, avait répandu par lui-même ou par ses compatriotes des doctrines semblables en Flandre et en Artois. Il s'appelait Gondolfo et n'ac-

<sup>1</sup> C. Schmidt, *Histoire et doctrine de la secte des Cathares*, 2 in-8°, Paris, 1849, t. II, p. 279. Sur leurs doctrines, voir Landulphi Senioris Mediolan. *Hist.*, l. II, c. 27 (Muratori, *Scriptor. rer. ital.*, t. IV, p. 88); Radulph. Glaber, IV, 2, Migne, *Patr. lat.*, t. CXLII, col. 672; Alzog, *Histoire de l'Église*, trad. Goschler, Paris, 1855, t. II, p. 258-259; Steude, *Ursprung der Katharer*, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. V, 1881, p. 1-12; Dulaurier, *Les Albigeois ou les Cathares du midi de la France*, dans le *Cabinet historique*, 2<sup>e</sup> série, t. IV, 1880, p. 1-19, 97-112, 142-162, 193-207.

<sup>2</sup> « Dicebant deliramenta esse quidquid in veteri ac novo Canone signis certis ac prodigiis veteribusque testatoribus de trina unaque Deitate beata confirmat auctoritas. Cœlum pariter ac terram, ut conspiciuntur, absque auctore initii semper exstitisse asserabant. » Rad. Glaber, *Hist. sui temp.*, III, 8, t. CXLII, col. 660; Labbe, *Concilia*, t. XI, col. 1115, 1118 et suiv.; d'Achery, *Spicilegium*, édit. de 1723, t. I, p. 604 et suiv. Cf. d'Argentré, *Collectio judiciorum*, t. I, p. 5.

<sup>3</sup> Rad. Glaber, *ibid.*, t. CXLII, col. 659.

ceptait que le Nouveau Testament; ses adhérents furent condamnés au synode d'Arras en 1025<sup>1</sup>.

Le midi de la France avait naturellement été infesté avant le nord. Les nouveaux Manichéens sont signalés en Aquitaine vers l'an 1018<sup>2</sup>, à Toulouse vers 1021. C'est surtout dans l'Albigeois et les provinces voisines qu'ils se multiplièrent et formèrent une secte redoutable qui prit le nom du pays où elle dominait. Leurs progrès furent tels qu'on les vit bientôt surgir à la fois dans les contrées les plus éloignées. On les trouve en 1115 à Soissons, à Trèves, dans les Flandres et en Champagne. Un concile de Toulouse les condamne en 1119. De 1140 à 1146, on les signale à Périgueux, à Liège, à Cologne<sup>3</sup>. En Allemagne, leur nom de Cathares, défiguré en *Ketzer*, devient synonyme « d'hérétique. » En 1163, le concile de Turin, présidé par le pape Alexandre III<sup>4</sup>, et en 1165, le concile des évêques du sud de la France, tenu au château de Lombers, près d'Albi, les condamnent de nouveau, mais sans les abattre. En 1167, les Cathares du Midi, connus désormais sous le nom d'Albigeois, s'assemblent à Saint-Félix de Caraman et y fixent leur

<sup>1</sup> D'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, Paris, 1724, t. I, p. 7-8; Mansi, *Concil.*, t. XIX, col. 425; d'Achery, *Spicilegium*, t. I, p. 604 et suiv.

<sup>2</sup> Adhémar de Chabannes, *Historiarum libri tres*, III, 49, 59, Migne, *Patr. lat.*, t. CXLII, col. 63, 71, ou *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. X, 1760, p. 154, 159.

<sup>3</sup> On pensa avoir découvert des Manichéens à Goslar vers 1050. Hermann Contractus, *Chron.*, ad ann. 1052, Migne, *Patr. lat.*; t. CXLIII, col. 255; Alzog, *Histoire de l'Église*, trad. Goschler, 1855, t. II, p. 259.

<sup>4</sup> Mansi, *Conc.*, t. XXI, col. 1177.